CHAVEIGNES

En direct de la Mairie

Numéro 26 – décembre 2010
… En direct de la Mairie
Périodique d'informations municipales

MOT DU MAIRE

L'année 2010 s'estompe avec déjà les rigueurs précoces de l'hiver. En son début, la tempête Xynthia a laissé quelques traces de son passage sur notre commune, dégâts mineurs ici et là, toitures, abris, arbres, soulevés, déplacés, couchés, mais aussi, un quartier de Champvent privé d'électricité pendant une semaine (un manque de moyens et de communication a pu être décelé). Le chantier de nos aménagements urbains a duré par ce fait plus longtemps que prévu.

Notre PLU également a subi dans sa procédure contraignante, tant réglementaire qu'administrative, à mon grand regret, du retard (finalisation prévue pour la fin du 1er semestre 2011). Les restructurations de notre territoire se font jour. Le regroupement des communes, des cantons, des intercantons, le SCOT du Pays du Chinonais, du département, de la région, le grenelle n°1 à peine appliqué, le grenelle n°2 se positionne début janvier 2011, sans parler des aménagements de nos principaux partenaires tels le SIEIL, syndicat d'eau, DDT (ex DDE), Conseil Général, Etat. Pour nos petites communes, vous le comprendrez aisément, cela devient « compliqué », mais nous devons garder la tête haute et tout réguler avec peu de moyens. Mais positivons malgré tout, nous avançons dans la réalisation de nos projets.

Quelques exemples : zones de Thuet, Grenouillère, Gué Roger rénovés, le photovoltaïque sur notre hangar communal est en service, notre salle des fêtes et son office ont des équipements nouveaux, la route menant à Champigny Sur Veude est refaite, la protection de nos vitraux de l'église se précise, sans compter le travail quotidien effectué par nos personnels, conseillers communaux et les initiatives de nos associations qui animent la commune (2011 sera le, 15ème anniversaire de notre Marché Fermier – Marché Gourmet).

Comme chaque année et suivant notre budget, nous programmons d'autres travaux pour améliorer la vie quotidienne (renforcement électrique, signalétique, élimination des conduites d'eau potable en plomb, voirie, fleurissement …)

En attendant de vous rencontrer, je l'espère, nombreux à la cérémonie des vœux dans la salle des fêtes le vendredi 14 janvier 2011 à 19 h 00, je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Section d'exploitation

Résultat reporté ..... + 220 898.16 E
Dépenses de l'exercice ..... 238 747.86 E
Recettes de l'exercice ..... 511 193.20 E
Résultat de clôture ..... + 493 343.50 E

Section d'investissement

Résultat reporté ..... - 72 384.78 E
Dépenses de l'exercice ..... 736 439.96 E
Recettes de l'exercice ..... 483 450.24 E
Résultat de clôture ..... - 325 374.50 E

Restes à réaliser

Dépenses ..... 141 872.00 E
Recettes ..... 38 600.00 E

Résultat définitif ..... + 64 697.00 E
Affectation du résultat ..... 428 646.50 E

BUDGET PRIMITIF 2010

Section d'exploitation

équilibrée en recette et en dépense ..... 524 110.00 E

Section d'investissement

équilibrée en recette et en dépense ..... 792 221.50 E

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe d'habitation ..... 8.37 %
Taxe foncière (bâti) ..... 11.55 %
Taxe foncière (non bâti) ..... 34.21 %
Taxe relais de la cotisation foncière des entreprises.. 7.15 %

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT :

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Section d'exploitation

Résultat reporté ..... + 69 042.71 E
Dépenses de l'exercice ..... 69 219.85 E
Recettes de l'exercice ..... 87 238.92 E
Résultat de clôture ..... + 87 061.78 E

Section d'investissement

Résultat reporté ..... - 3 274.89 E
Dépenses de l'exercice ..... 44 416.17 E
Recettes de l'exercice ..... 22 660.72 E
Résultat de clôture ..... - 25 030.34 E

Restes à réaliser

Dépenses ..... 0.00 E
Recettes ..... 0.00 E

Résultat définitif..... - 25 030.34 E
Affectation du résultat ..... 25 030.34 E

BUDGET PRIMITIF 2010

Section d'exploitation

équilibrée en recette et en dépense à : ..... 139 031.44 E

Section d'investissement

équilibrée en recette et en dépense à : ..... 45 030.34 E

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Section d'exploitation

Résultat reporté ..... - 182 236.76 E
Dépenses de l'exercice ..... 7 405.25 E
Recettes de l'exercice ..... 0.00 E
Résultat de clôture ..... - 189 642.01 E

Section d'investissement

Résultat reporté ..... + 189 974.61 E
Dépenses de l'exercice ..... 10 421.39 E
Recettes de l'exercice ..... 0.00 E
Résultat de clôture ..... + 179 553.22 E

Restes à réaliser

Dépenses ..... 0.00 E
Recettes ..... 0.00 E

Résultat définitif ..... + 7 737.85 E
Affectation du résultat ..... + 179 553.22 E

BUDGET PRIMITIF 2010

Section d'exploitation

équilibrée en recette et en dépense à : ----- 617 280.55 E

Section d'investissement en suréquilibre

Equilibrée en recette et en dépense à : ---- 598 299.76 E

SUBVENTIONS VERSEES

ADMR de Richelieu ----------150 E
Automne Paisible de Richelieu ---------- 150 E
Chaveignes Accueil---------- 152 E
Club de la Bonne Entente de Chaveignes------ 152 E
Comice Agricole Arrondissement de Chinon --- 60 E
Comité des Fêtes Chaveignes---------- 350 E
Comité des Fêtes Chaveignes (feu artifice) 1 150 E
Halte Garderie Caramel de Richelieu --------- 100 E
Lire et dire ---------- 50 E
Restos et Relais du Cœur---------- 200 E
Syndicat de Chasse de Chaveignes---------- 200 E
Union Commerciale Artisanale de Chaveignes 200 E
Prévention Routière---------- 50 E
Safraniers de Touraine---------- 152 E
Vienne Appart---------- 120 E
FLES de Chinon ---------- 150 E
Mission Locale de Chinon ---------- 150 E
Ecole de Champigny Sur Veude ---------- 50 E
Touraine Chinonais Initiative ---------- 300 E
Sacré Cœur pour 2009 et 2010 ---------- 6 000 E

En novembre 2010, étant donné que les subventions 2010 ont été attribuées, le Conseil Municipal décide de revoir la demande de subvention du collège « Le Puits de la Roche » en 2011 si elle est rééditée.

FINANCES

Après la présentation du devis de restauration de l'harmonium de l'église paroissiale pour un montant de 3 324 € H.T, le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal donne une réponse négative au Relais du Plessis qui demande l'exonération de la taxe de séjour pour réinvestir dans différents aménagements et créer des emplois.

Approbation d'amortir les frais d'étude « assainissement collectif » pour un montant total de 8 153.39 € à compter de 2011 sur cinq années.

BATIMENTS

Eglise : réalisation de la protection des vitraux par les agents communaux sur la responsabilité de Patrick BOUGREAU et Roger DUPRE

Salle des fêtes : Acceptation du devis de l'entreprise Lhuillier pour le ponçage et la vitrification du parquet de la salle des fêtes pour un montant de 2 904 € H.T. et présentation du devis pour l'installation de 3 projeteurs à la salle des fêtes pour un montant de 811.88 € H.T. Un seul projecteur avec détecteur sera installé par M. MILCENT Jean-Marie

Panneaux photovoltaïques : installation sur la toiture du garage communal par la Sarl REGIESOLAIRE pour un montant de 40 029 € € H.T et demande de subvention auprès du Parlement Européen et du Conseil Régional.

VOIRIE ET RESEAUX

Aménagement route de Thuet et rue de la Grenouillère : acceptation de l'avenant au marché TTPL-HEGRON de 4 152.76 € TTC pour les travaux supplémentaires.

Piste cyclable rue du Gué Roger : considérant le coût supplémentaire, considérant qu'il s'agit d'un cas particulier, que l'opération est close et que la demande est tardive, le Conseil Municipal rejette la demande d'un particulier de modifier la piste cyclable en piste piétonne sur le côté longeant sa propriété "rue du Gué Roger".

Aménagement cyclable Route de Tours : acceptation du projet l'aménagement cyclable et piétonne entre la route de Thuet et l'entrée d'Intermarché (aménagement bilatéral sur 190 m : 1 bande de 1,50 m et 1 bande de 1,80 m) qui s'élève à 26 597 € H.T, voirie propriété du Conseil Général qui en a effectué l'étude dans le cadre du développement durable et sécuritaire de cette zone, et demande d'une subvention auprès du Conseil Général. Ce projet sera réalisé en fonction des possibilités budgétaires.

Acquisition de terrain : suite à une erreur sur limites de propriété (acte notarié de vente incomplet), un fossé de la commune se trouve sur la propriété d'un particulier. Afin de régulariser cette situation, le Conseil Municipal accepte d'acheter D 791 - D 793 et D 795 (d'une superficie de 1 are et 74 ca) pour l'€uro symbolique.

Rue de la Grenouillère : vente d'une partie de la parcelle ZN 75 (environ 75 m²) au prix de 10 € le m². Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Chizeray : une demande de limitation de vitesse à 70 km/h sera adressée au Conseil Général

Virage à la Varenne : pose de bordures par le conseil général.

Problème de voirie : demande d'un particulier concernant les problèmes de voirie devant chez lui. La commune fournira des cailloux pour remblayer après décaissement (travaux exécutés par le demandeur).

Eclairage public : approbation du devis de l'entreprise Milcent pour une horloge d'un montant de 312 €.

Balayage : la commune de Richelieu proposera une prestation pour le balayage des rues de Chaveignes suivant un coût du ml, suite à l'acquisition d'une balayeuse et d'une nacelle.

ASSAINISSEMENT

Assainissement non-collectif et redevance de traitement des matières de vidange : Les matières de vidange issues des dispositifs d'assainissement non collectif doivent être éliminées par des vidangeurs agréés et traitées dans des sites équipés. La redevance correspondante au coût de traitement est perçue auprès des usagers non raccordés au réseau collectif et reversée au SATESE 37 qui fixe le montant de la redevance pour l'exercice à venir soit à 0,10 €/m ^{3} d'eau potable à partir de l'année 2010 et suppression en 2011..

Assainissement collectif :

Tarif à compter du 1er juillet 2010 : abonnement fixé à 90.00 € HT par an et consommation inchangé fixé à 1.125 €uros HT le M3 d'eau collecté et traité en eau usée (non compris le prix du M3 d'eau distribué)

Recouvrement des redevances et taxes par la SAUR

Entretien du réseau par VEOLIA EAU-CGE pour un montant de 4 490 € H.T./semestre.

LOTISSEMENT

Vente de la parcelle ZM 43 du lotissement de Champvent d'une superficie de 1 013 m² au prix de 23.92 € le m².

URBANISME

Certificat d'urbanisme : après présentation d'une nouvelle demande de certificat d'urbanisme déposée pour la parcelle ZM 16 divisée en deux lots (construction maison et hangar agricole), le Conseil Municipal rappelle que dans le cadre du PLU en cours de réalisation, cette zone est à urbaniser mais qu'il est prévu un aménagement sur ce terrain. Le dossier est transmis à la DDT seule habilitée à statuer sur cette demande.

Plan Local d'Urbanisme : à la demande des partenaires de l'Etat, une rectification du PLU est proposée avec notamment la modification des zones à urbaniser, des zones naturelles, agricoles et traitement végétal de certaines zones à effectuer. Acceptation du devis de surcoût de l'opération PLU par TOPOLIGER, pour un montant de 3 760.82 Euros TTC. La suite de la procédure se déroule comme suit : arrêt du projet avec modificatif avant le 12 décembre 2010, information publique des modifications avec exposition des plans et explications en mairie si possible du 16 novembre au 15 décembre pendant les heures d'ouverture de la mairie, trois mois pour avoir l'avis des partenaires, enquête

publique début 2011 et finalisation fin du 1er semestre 2011

INTERCOMMUNALITE

Montant de la participation annuelle au Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (1 €/habitant).

Approbation du rapport annuel d'activités de la communauté de communes du Pays de Richelieu

Approbation du rapport annuel 2009 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation et Eau Potable de la Région de Courcoué sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

DIVERS

Création d'un plan communal : responsables Marie-Rose MERON et Roger DUPRE

Constitution de la commission «Accessibilité » et élection des membres : Philippe DUBOIS, Françoise MANCEAU, Dominique DARDENTE, Roger DUPRE, Marie-Noëlle AUDOUARD.

Approbation de la convention pour l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) pour la mission de base (dans le domaine de l'aménagement et l'habitat et celui de la voirie) et pour les missions complémentaires (établissement d'un diagnostic de sécurité routière, élaboration de programmes d'investissement de la voirie)

Approbation de la convention de partenariat pour la promotion de la téléassistance avec l'Association PRESENCE VERTE TOURAINE pour favoriser l'accompagnement à domicile des personnes en situation fragile ou d'isolement.

Vente de bois : Vente d'environ 220 pins à la SAJEB pour un montant de 5 004 € et de 2 lots de peupliers (70 peupliers en bord de Veude pour 2 910 € et 104 peupliers dans les bois pour 1 190 €).

Vente à un particulier d'un lot de chênes en l'état pour un montant de 480 €, suite à la tempête.

Remise officielle du nouveau drapeau des anciens combattants le 1er août et information sur la dissolution de l'association des Anciens combattants

Demande d'une coupe pas la Galopade de Richelieu (accord).

Demande aux Archers du Cardinal (Section tir à l'Arc du RJS) d'utiliser gracieusement le stade municipal et les locaux attenants pour la saison d'été.

Autorisation de passage du circuit de randonnée pédestre de la commune de Courcoué sur les chemins communaux de la commune de Chaveignes.

Avis favorable sur le projet relatif à l'exploitation d'une unité de compostage et de méthanisation à INGRANDES SUR VIENNE comprenant un plan d'épandage couvrant 95 communes Chaveignes de la société SEDE ENVIRONNEMENT.

ETAT CIVIL

Naissances

Slevan LACROIX
Olivier SUBILEAU

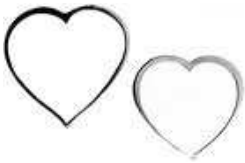

Mariages

Franciscus BITTER et Martine GEST
Francisco LUCIO-DOMINGUEZ et Marina CURIEN
Serge HODELIN et Annick DUPONT
Gilles DIEU et Cynthia COURREGES
Sylvain RIBOT et Delphine DEVIJVER

Décès

Mancette FREJOUX

CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX EN VOIES COMMUNALES

Classement en voie communale des chemins ruraux suivants :

Désignation et numéro des voies à classer dans la voirie communale	Désignation du point d'origine, des principaux lieux traversés ou repérés et du point d'extrémité	Longueur en mètre	Numérotation après classement
Chemin rural n°8	De la RD 757 à la maison d'habitation	83	Voie Communale n° 108
Chemin rural n°28	De la varenne à la Thibaudiere (CR 30 à la fin de la commune)	949	Voie Communale n° 128
Chemin rural n°30	De la RD 20 à VC 301	289	Voie Communale n° 304
Chemin rural n°37	Du marais au chauvin (VC 301 à RD 757)	610	Voie Communale n° 137
Chemin rural n°37	Du moulin de verrières au château vert (VC 302 à CR 50)	681	Voie Communale n° 150
Chemin rural n°38	DU CR 37 à la maison d'habitation	86	Voie Communale n° 136
Chemin rural n°38	De la croix mousse à la Grenouillere (RD 757 à la rue du 19 mars)	617	Voie Communale n° 138
Chemin rural n°42	De la RD à la VC 302	337	Voie Communale n° 142
Chemin rural n°50	De château vert au moulin de achard (CR 37 à VC 301)	781	Voie Communale n° 150
Chemin rural n°57	De la VC 10 à la maison d'habitation	148	Voie Communale n° 157
Chemin rural n°60	De la VC 4 à la maison d'habitation	132	Voie Communale n° 160
Chemin rural n°62	De la rue du 19 mars à la rue de champvent	87	Voie Communale n° 162
Chemin rural n°41 (rue du gué roger)	De la rue du 19 mars à l'allé du gué roger	249	Voie Communale n° 141
Chemin rural n°4	De la RD 757 jusqu'àu CR n° 6	606	Voie Communale n° 104
Chemin de champvent	De la fin de la rue du gué roger à la rue de champvent	203	Voie Communale n° 164
Rue de champvent	De la fin de la rue du gué roger à la rue du 19mars	475	Voie Communale n° 163
Parcelle section ZPn°33	De la VC 303 à la maison d'habitation	92	Voie Communale n° 133
TOTAL		**6425**	

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Cette année, la randonnée pédestre avait peu de participants sur la ligne de départ. Il faut dire que le temps ne s'y prêtait pas du tout ;, la pluie et l'orage n'ont pas permis de faire la randonnée.
Vers 12 h 30, un buffet était organisé dans la salle. Malgré le mauvais temps, 60 personnes se sont retrouvé autour de la table. Après le repas, la belote et les parties de boules, les papotages ont terminé cette journée.
Le feu d'artifice du 14 juillet s'est déroulé le 3 juillet avec un feu de la Saint Jean.
A l'année prochaine, venez encore plus nombreux.

CCAS

Le jeudi 11 novembre, nous célébrions l'armistice de la première guerre mondiale.
Après la cérémonie religieuse à l'église de Richelieu, une gerbe a été déposée au monument aux morts de la commune de Chaveignes.
La population s'est ensuite retrouvée autour d'un vin d'honneur suivi par le repas des personnes âgées de 70 ans et plus, offert par le CCAS avec un total de 77 personnes avec leurs accompagnateurs. Ils ont apprécié le menu. Quelques membres du CCAS ont mis toute leur disponibilité et gentillesse à servir les convives.
Tout au long de l'après-midi, nous avons pu entendre l'animation des Aminches avec un air d'accordéon et des chants.
Cette journée s'est clôturée dans la joie et la bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

Le Comité des Fêtes

En cette fin d'année, le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 ainsi qu'une bonne santé.

Les manifestations 2011

- Samedi 5 mars : soirée coucous à la salle des fêtes de Champigny sur Veude animé par l'orchestre de Dany Bennett
- Dimanche 22 mai : randonnée vélo pour les petits et les grands à la salle des fêtes de Chaveignes (inscription : 2 Euros par vélo) Réservation pour le repas
- Samedi 02 juillet : journée de la Saint Jean et le feu d'artifice (avec une participation de la commune) suivi par un bal gratuit
- Un voyage est prévu à une date non encore déterminée
- Samedi 10 décembre : arbre de Noël à partir de 14 h 30 avec un spectacle pour tous et un cadeau pour tous les enfants présents de 0 à 10 ans. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) offrira un goûter aux enfants en présence du Père Noël.

Location de vaisselle au prix de 0.30 Euros le couvert (Tél aux heures des repas : 02 47 58 21 33)

Je tiens à remercier Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention accordée, le CCAS pour le goûter de Noël des enfants et tous les bénévoles qui ont consacré beaucoup de temps à notre association et ont participé à l'ensemble de nos manifestations.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux tout au long de cette année 2011 et pourquoi pas venir nous rejoindre dans notre association lors de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 28 janvier 2011 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Chaveignes.

Le Comité des Fêtes, ses membres, son bureau et moi-même vous disons « A bientôt ».

Le Président.
Alain MONTAS

UCAC UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE CHAVEIGNES

Chaveignes s'habille de la « GRENOUILLERE », espace commercial en pleine extension dynamisée par une équipe principalement féminine, qui apporte ses services à tout ceux qui ont envie de les rencontrer.

L'endroit profite du parking d'Intermarché le poumon de cette zone qui bénéficie d'une publicité national, tout comme Weldom, Contrôle Sécurité Automobile, Pro et Cie avec nos Assureurs.

Un havre de paix au domaine du Plessis (vacances vertes) double la population en saison. Bien sûr aux alentours, n'oublions pas les autres commerçants et artisans existants, acteurs essentiels à la vie de notre commune.

L'Union Commerciale se reconstitue pour être à l'initiative d'autres évènements en 2010.

Tout au moins réitérer le marché de printemps (en avril), le vide grenier (en septembre) ainsi que son marché de Noël, Chaveignes relooké, se projette dans l'avenir espérant devenir un « grand » petit bourg incontournable, lové, à la coupure du parc de Richelieu.

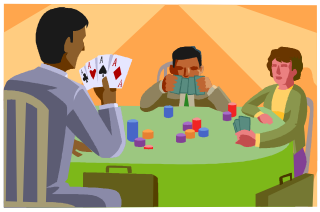

Club de la Bonne Entente

Comme chaque année, je pourrais vous faire l'historique de nos activités, mais j'ai choisi de vous parler « club ». En effet, vous êtes retraités ou préretraités, vous avez des compétences, un savoir faire que vous souhaitez faire partager, vous souhaitez vous trouver de nouveaux centres d'intérêt, vous investir en tant que bénévole, quelque soit votre âge, venez nous rejoindre.

En adhérant, vous pratiquez vos activités favorites de loisirs, sportives et culturelles en toute sécurité, Vous participerez aux manifestations organisées par les Ainés Ruraux de votre département (cyclisme, marche, concours de pétanque, de scrabble, etc…).

L'importance du club dans la vie communale est un facteur de bon vieillissement. Les familles étant souvent éloignées et préoccupées par leurs propres problèmes, le club assure un rôle de remplacement en proposant des activités mobilisant corps et esprit, en créant un lien social. Lorsque l'on part à la retraite, nous avons devant nous 20 à 25 ans de bonne vie , nous ne pouvons pas ne pas utiliser ce temps. S'engager dans un mouvement associatif ou citoyen est un moyen de se sentir utile et de penser aux autres plutôt qu'à ses petits maux quotidiens.

Je remercie mes adhérents de venir toujours aussi nombreux et joyeux à nos réunions et de participer à nos différentes manifestations. (entre autre une sortie spectacle à LA FLAMBEE DE L'EPAU au MANS et le GRAND BALLET DE CUBA à JOUE LES TOURS) sans oublier nos repas de fêtes : Pâques et Noël. En Janvier, 31 adhérents, en Décembre 44 adhérents.

Je remercie également Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide qu'ils nous apportent.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette année 2011 et restons à votre disposition pour tous renseignements.

Le Président, Daniel NOIRE

Chaveignes Accueil

Pour découvrir leur savoir-faire dans le bricolage, cartonnage et la couture du bébé au jouet, comme chaque année, tous les jeudis dans la salle des fêtes de Chaveignes de septembre à juin.

Toutes les personnes seront les bienvenues et nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux.

La présidente,
Mme BERGER

Association de chasse

Pour cette nouvelle saison 2010-2011, nous avons accueilli un nouveau membre, ce qui nous fait 17 sociétaires.

A l'assemblée générale, le tiers sortant du bureau a été réélu : Messieurs Jean-Marie GUERTIN et Daniel ROULET ;

Le GIC chevreuil nous a attribué 5 bracelets et le plan de chasse lièvre 12, comme l'année passée.

Bonne année à tous.

Le Bureau

La Communauté de Communes du Pays de Richelieu

Approbation du compte administratif 2009 du budget principal

Section de fonctionnement
Résultat définitif ..... 337 507.13 E

Section d'investissement
Résultat définitif ..... 169 472.02 E

Ensemble des recettes : ..... 267 475.56 E

Subventions versées aux associations : Les plus importantes faisant l'objet d'un conventionnement annuel avec la CCPR.

Richelais Jeunesse Sportive : 16 000 E
Agir pour l'Emploi : 15 000 E
Office de tourisme : 59 500 E
Ecole de Musique : 18 000 E

Centre de loisirs « Arc en Ciel » : la CCPR reste l'organisateur du Centre de Loisir en 2010 comme en 2009.

Budget	2009	2010
Dépenses d'exploitation	39 555.86	41 957.19
Recettes d'exploitation	16 726.00	20 538.01

En 2010, il reste 21 419.18 Euros à la charge de la CCPR. Jusqu'en 2008, elle versait 25 000.00 Euros de subvention à l'association qui gérait le centre de loisirs.
La fréquentation globale sur l'été est supérieure à 2009 avec 89 journées / enfants supplémentaires, ce qui représente un total de 81 familles du canton et 12 extérieures. Sur les 122 enfants qui ont fréquenté le centre cet été, 106 sont issus du canton soit 48.8% des enfants du canton en âge d'être inscrits. La mise en place d'un transport en minibus pour desservir les communes éloignées n'a pas fait augmenter la fréquentation de façon significative, aussi l'utilité d'un transport au regard du nombre d'utilisateurs n'est pas démontrée.

Tarif de redevance des ordures ménagères : Le Conseil Communautaire avait voté en décembre 2008 une augmentation de 3% de la redevance alors que le SMICTOM appliquait en mars 2009 une augmentation de 9.5% sur la contribution. A cela, s'est ajoutée l'augmentation de 11,5% du coût de fonctionnement de la déchetterie. Il s'est ensuivi un déséquilibre dans le budget annexe entre les dépenses réalisées en 2009 (737 372 Euros) et le produit des recettes perçues (690 725 Euros) soit un déficit en 2009 de 46 647 Euros compensé par l'excédent de l'année précédente de 57 141 Euros. Fin 2009, il ne reste donc sur ce budget que 10 494 Euros d'excédent. Les premières tendances d'évolution pour l'année 2010 qui se traduiraient par une augmentation de la contribution entre 3.5% et 4% pour la collecte et de 4.9% pour la déchetterie compte-tenu de l'absence de toute marge de manœuvre sur le budget des ordures ménagères aussi il n'y a pas d'autre choix pour équilibrer ce budget que de répercuter intégralement sur les tarifs de redevance 2010 la hausse de 9.5% que le SMICTOM a appliquée en 2009.

Maison de santé pluridisciplinaire : Budget

Dépenses :
- Acquisition : ..... 320 000 E
- Frais d'étude : ..... 51 878 E
- Travaux : ..... 539 069 E
- Total : ..... 910 947 E

Recettes :
- Emprunt : ..... 200 000 E
- CPER : ..... 163 200 E
- Conseil Général :..... 48 960 E
- Région Centre : ..... 202 520 E
- Total : ..... 614 680 E

Restauration du Colbert : Budget

Dépenses :
- Acquisition : ..... 76 648.23 E
- Frais d'étude : ..... 41 860.00 E
- Travaux : ..... 304 345.00 E
- Mobilier ..... 11 960.00 E
- Total : ..... 434 813.83 E

Recettes :
- Emprunt
- DRAC : 67 200.00E
- FNADT :..... 50 000.00 E
- DGE : ..... 42 800.00 E
- Font parlementaire : ..... 40 000.00 E
- Total : ..... 200 000.00 E

Dossiers termites de 2000 à 2004 :
12 d'entre eux présentent un solde de subvention pour les raisons suivantes : déménagement, décès ou arrêt définitif du traitement. Il reste à clôturer un total de 2 120.37 Euros pour une subvention totale de 15 341.56 Euros. Il est toujours possible d'obtenir des subventions qui varient de 60 à 80 % selon les revenus, mais celles-ci ne seront pas éternelles.

Saison culturelle 2010 :

Coût des manifestations à maîtrise d'ouvrage communautaire et participation de la CCPR

Budget Art Festival	30 272 E
Budget global	39 912 E
Participation CCPR	8 016 E
Participation du Conseil Général	11 400 E
Participation de la Région	15 136 E
Entrées	5 360 E

Fondé par COLUCHE en 1985, les restos du cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

Suivant les traces de Coluche c'est en 1990, qu'un groupe dynamique a en effet trouver le tonus pour ouvrir une antenne des restos du cœur à Richelieu.

Aujourd'hui le nombre de bénéficiaires est malheureusement en augmentation .Pour la campagne 2009/2010 (du 1er /12 au 31/03) le centre de Richelieu a accueillies 177 personnes et 7 bébés et servies 1172 repas par semaine

La campagne des restos du cœur débutera cette année le 30 novembre. La première distribution a eu le mercredi 1/12 de 10h à 11h30.

Nous aidons toutes personnes en difficultés même passagères, venez nous rencontrer, nous étudierons ensemble votre dossier pour connaître vos droits Les distributions ont lieu le mercredi et samedi de 10h à 11h30 au local des restos du cœur 1, av Schaafheim à Richelieu .

Une sortie d'hôpital, une chute, un malaise, ou simplement besoin d'être rassuré

PRESENCE VERTE TOURAINE

votre service de Téléassistance

à vos côtés - 7j/7 et 24h/24

Présence Verte Touraine est une Association à but non lucratif, née de la fusion de Présence Verte 41 et de Présence Verte 37, toutes deux créées en 1987. **Membre du 1er réseau de téléassistance en France** (plus de 80 000 abonnés au niveau national), **son approche humaine du service la place en position de leader en Touraine** avec près de 5000 bénéficiaires.

présence verte

Les tarifs de Présence Verte Touraine sont aujourd'hui de **25 euros /mois et comprennent : la prestation d'écoute de la centrale 24h/24, la location du matériel, les interventions de maintenance et le service de convivialité.**
La gestion associative et mutualiste de Présence Verte Touraine permet de rendre ce service accessible au plus grand nombre.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par les services de Présence Verte Touraine. Son action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile.

Des prises en charge, partielles ou totales, peuvent être accordées par certains organismes (ex : Conseil Général, collectivités territoriales, caisses de retraite...).
L'association Présence Verte Touraine est agréée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

SI services à la personne

C'est grâce à l'implication de chacun dans le développement de la téléassistance Présence Verte Touraine que les personnes seules, âgées, handicapées ou isolées peuvent bénéficier actuellement de ce service et rester chez elles dans de meilleures conditions de sécurité.

Siège social et agence de Loir-et-Cher - 19 avenue de Vendôme - 41023 Blois Cedex
Tél. : 02 54 78 61 74 - Fax : 02 54 44 87 12

Agence d'Indre-et-Loire - 31 rue Michelet - 37040 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 31 61 96 - Fax : 02 47 66 04 02

www.presenceverte.fr

38 Henri Proust – Appart 9

37120 RICHELIEU

02.47.58.12.19

Service de soutien à domicile intervenant sur tout le Canton de Richelieu

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

L'ADMR a le sens du service :

Faciliter la vie de tous les jours

- Entretien du logement
- Vitres
- Entretien du linge et repassage
- Aide à la préparation des repas
- Aide aux courses

Et en cas de difficultés

- Aide au Lever et au Coucher
- Passage les samedis et dimanches selon besoins

- Aide à la toilette
- Aide aux familles (maternité, maladie,hospitalisation, etc.)

Nous consulter pour toutes demandes de renseignements

Pas d'abonnement, ni de frais de dossiers

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Le SSIAD a pour mission de :

- faciliter le retour ou le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes,
- prévenir ou différer l'hospitalisation, ou l'entrée en institution.

Sa fonction :

- assurer, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort,
- apporter un soutien aux familles.

Un travail en réseau avec :

- les intervenants médicaux et paramédicaux (médecins, infirmiers, kiné…),
- les services d'aides à domicile (dossier APA),
- les services sociaux.

Les bénéficiaires sont :

- les personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes

La zone d'intervention :

- Ligré, Lémeré, Assay, Champigny sur Veude, La Tour St Gelin, Chaveignes, Courcoué, Verneuil le Château, Luzé, Braslou, Marigny-Marmande, Braye Sous Faye, Razines, Jaulnay, Richelieu

Une équipe :

- d'aides-soignantes encadrées par une infirmière coordinatrice qui évalue les besoins de la personne aidée et propose un protocole d'intervention. Le temps de cette intervention est adapté aux soins, le SSIAD peut passer jusqu'à 7 jours sur 7, matin et soir.

La prise en charge :

- 100% par l'assurance maladie

SSIAD RICHELIEU – 38 RUE H.PROUST – 37120 RICHELILIEU

02.47.58.12.19

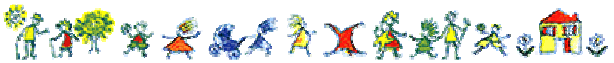

ASSAD

L'Automne Paisible du Richelais

Est une association de service, de soins et d'aide à domicile. Elle a pour valeurs le respect de l'usager, la convivialité et n'a pas de but lucratif. Plaçant les personnes au cœur de son action, les membres de l'ASSAD de Richelieu veillent à ce que les prestations assurées soient conformes à leurs attentes et à leurs besoins, dans un esprit de confiance, de proximité, de rapidité et d'efficacité.

Un service pour aider les personnes dépendantes

Vous faites maintenant partie des seniors ou vous avez perdu momentanément ou durablement votre autonomie, suite à un accident ou à une maladie, notre association peut vous aider non seulement sur le plan ménager, mais aussi, au quotidien, en vous apportant, par la présence rassurante d'une aide à domicile, une écoute attentive et proche.

Pour la vie quotidienne, les services ménagers

L'aide à domicile est une professionnelle qui intervient pour aider à l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne des personnes rencontrant des difficultés passagères ou durables. L'ASSAD « Automne Paisible du Richelais » vous offre un service de qualité grâce à une équipe dynamique d'aide à domicilie discrète, performante et dévouée.
Les aides à domicile vous aident à accomplir les principaux actes de la vie quotidienne : elles se chargent des travaux quotidiens de la maison : le ménage courant, la vaisselle, le repassage, le raccommodage, l'aide à l'habillage, au lever et au coucher. **Elles peuvent aussi accompagner la personne dans ses sorties** (au marché, au musée, au lieu de culte …) ou encore l'aider dans ses démarches administratives. Un lien social est ainsi maintenu, chaque jour, dans un esprit de service et de contact humain.

Pour vous renseigner, Mme Véronique DOUBLET, directrice et responsable du secteur et Mmes Dominique BURY et Claudette BOISDY, agents de bureau, se mettent à votre disposition. Elles étudieront avec vous la solution la mieux adaptée à votre cas. En ce qui concerne l'aspect financier, toutes les possibilités d'aide vous seront clairement exposées, afin de déterminer celle qui sera retenue en fonction de votre budget.

N'hésitez pas à prendre contact au 02 47 58 26 21 ou
au bureau 9 Grande Rue 37120 Richelieu

Permanences : Lundi et Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Mardi et Jeudi de 9 h à 12 h et Vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h (permanence téléphonique de 13 h 30 à 16 h)
Le bureau est fermé le vendredi après-midi,
En cas d'urgence, vous pouvez laisser votre message, sur le répondeur.
Consultations régulières.

Agir pour L'Emploi dans le Richelais
Association Intermédiaire

78 route de Chinon – Z.I - 37120 RICHELIEU

Vous êtes

Un particulier*,

Vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider à faire votre ménage, votre repassage, votre jardinage ou bricolage… ***(Déduction d'impôts pour les Emplois Familiaux)**

Une entreprise,

Vous avez besoin de quelqu'un pour un surcroit d'activité, pour répondre aux besoins d'un chantier urgent, vous cherchez à recruter et vous souhaitez que des candidats vous soient présentés …

Une Association, une Collectivité,

Vous avez un besoin ponctuel, entretien de locaux, entretien des espaces verts ou autres bricolage…

AGIR facilite le rapprochement de l'offre et de la demande

APPELEZ NOUS 02.47.58.13.77

Nous nous occupons : de vous trouver la personne compétente pour la tâche à effectuer, du contrat de travail, de la Déclaration Unique d'Embauche, de la fiche de paie.

La MSA BERRY-TOURAINE
proche des assurés agricoles

La MSA Berry-Touraine, issue du regroupement de la MSA de Touraine et de la MSA de l'Indre, est née le 1er avril 2010. Elle est présente sur les 3 départements de l'Indre, l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher grâce à son réseau d'agences et son personnel : correspondants à l'accueil, travailleurs sociaux, conseillers en protection sociale, conseillers en prévention des risques professionnels, médecins du contrôle médical et dentaire, médecins du travail.

Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des agriculteurs et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles des départements du Loir-et-Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'Action Sanitaire et Sociale complète l'offre apportée à la population agricole au titre de la protection sociale légale de base, en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Simplifier les démarches

Grâce à ses services en ligne gratuits sur **www.msa-berry-touraine.fr**, la MSA offre à tous ses assurés, employeurs, exploitants et particuliers, actifs comme retraités, les moyens d'effectuer de nombreuses démarches en ligne, 24 heures sur 24 et en toute sécurité.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition de l'échelon local de Richelieu

Président :
Bernard HERAUD – RAZINES

Vice-Président :
François PRETESEILLE - LIGRE

Délégués :

BRASLOU
Roland ARNAULT

CHAVEIGNES
Martine CHESSERON

COURCOUE
Patrick BOURDIN

FAYE LA VINEUSE
Stéphanie CAILLETEAU
Frédéric JAUTROU

LEMERE
Lucienne GOUINNEAU

LIGRE
Pierre MARY

MARIGNY MARMANDE
Mireille AUBERT

RAZINES
Bernard HERAUD

RICHELIEU
Bernard AUTSON
Thierry DUPONT
Olivier ROCHOUX

Edition 2010-2011

L'essentiel et plus encore

msa santé famille retraite services

Gendarmerie nationale

Région de gendarmerie du Centre
Groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire

COMPAGNIE DE CHINON
17 Place Jeanne d'Arc
37500 CHINON
Tél: 02.47.93.57.80.

NOTRE PRIORITE C'EST VOTRE SECURITE

(Conseils pratiques de la sécurité pour tous)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES AGRESSIONS

Apprendre les bons réflexes et ne pas céder à la panique :

► Ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril : votre vie est bien plus précieuse que vos biens,
► Observez et mémorisez : l'âge, la taille, la corpulence, les cheveux et la tenue vestimentaire, l'accent et les éventuels autres détails de votre agresseur *(port de lunettes, moustache, barbe, etc...),*
► Notez, si vous en avez le temps, le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de son véhicule ainsi que la direction de fuite,
► Ayez une feuille de papier et un stylo à portée de main pour noter avec précision une présence ou un comportement suspect. Contactez la gendarmerie sur le moment ou remettez les éléments recueillis aux gendarmes lorsqu'ils vous rendront visite.

CONSEILS PRATIQUES AUX PERSONNES AGEES :

Au domicile :
► Conservez votre porte soigneusement fermée à clé,
► Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité ou d'un judas,
► N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e),
► Ne laissez jamais votre clé sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres,
► En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que se soit une société privée ou une administration, avant de le faire pénétrer chez vous,
► En cas de doute, composez le 17 (Gendarmerie).

Dans la rue :
► Placez votre argent dans les poches intérieures de vos vêtements,
► Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux,
► Soyez discret si vous devez encaisser de l'argent. Si vous le pouvez, faites vous accompagner,
► Si vous circulez à pied, évitez de marcher sur le bord du trottoir afin d'éviter de vous faire dérober votre sac à main,

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DANS LA RUE

► Evitez de marcher trop près de la chaussée,
► Portez votre sac à main, côté du mur,
► Conservez les clés de votre véhicule dans une poche et non dans votre sac et n'y transportez pas trop de documents officiels, d'argent encore moins le code confidentiel avec votre carte bancaire,
► Faites attention aux regards indiscrets lorsque vous effectuez un retrait d'argent aux guichets ou aux distributeurs lorsque vous composez votre code confidentiel. N'acceptez aucune aide extérieure à l'exception d'un employé de banque,
► Conservez systématiquement le ticket émis par un distributeur de monnaie automatique d'une banque,
► Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé (commerce, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DE VEHICULES

► Dans la mesure du possible,stationnez toujours en zone éclairée,
► Conservez sur vous papiers, chéquiers, doubles des clés. Ne les laissez surtout pas dans le véhicule,
► **N'oublier pas de retirer les appareils hi-fi ou vidéo** *(autoradio, GPS, appareil photo, téléphone portable,...)*
► Verrouillez portes, coffre et antivol de direction
► Ne laissez pas à l'intérieur de votre véhicule des objets de valeur apparents qui pourraient attirer l'attention et la convoitise de personne malintentionnée,
► Ne quittez pas votre véhicule moteur tournant, même pour quelques minutes
► Dans votre propriété voire dans votre garage, ne laissez pas les clés sur le véhicule, rangez les dans un endroit discret (tiroir, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE COMMERCE – ENTREPRISE – BATIMENT INDUSTRIEL

Vous quittez votre commerce, entreprise ou bâtiment industriel pour la nuit, le week-end ou pour partir en vacances :

► Fermez tous les accès de votre magasin le soir en partant,
► Posez un système passif de fermeture devant votre vitrine *(rideau de fer, etc...),*
► Pour les entreprises et les commerces vendant des objets de valeur, n'hésitez pas à vous munir d'un ou de dispositif anti-intrusion *(alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance, etc...),*
► Allez régulièrement à la banque pour déposez vos espèces dans la journée,
► Faites connaissance avec les commerçants ou entreprises de proximité, échangez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous contacter en cas de besoin,
► Ne présentez pas, dans la mesure du possible, d'objets ou de matériels de valeur, à la vue dans les vitrines,
► Ne laissez pas à portée de la main tout ce qui peut aider le ou les malfaiteurs *(échelle, etc...),*
► Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur indiquant précisément votre absence,
► Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
►Avisez la gendarmerie d'un départ prolongé voire d'une présence ou attitude suspecte,
► Relevez les marques, n° de série, référence de vos matériels et prenez éventuellement des photos,
► Dans les commerces, soyez vigilant en présence de groupe de personnes dont certains membres cherchent à détourner votre attention pendant que leurs comparses procèdent à des vols sur vos étals, dans les rayons voire dans votre réserve.

Ces dispositions peuvent être adaptées pour la protection de votre domicile en sus des conseils suivants :

► Fermez tous les accès,
► Ne conservez pas de bijoux ou d'objets de valeur à votre domicile. A défaut pensez à les cacher,
► Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
►Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération « TRANQUILLITE VACANCES »,
► Prenez la précaution de photographier vos meubles, bijoux et objets de valeur ainsi que de relever les marques et les numéros de votre matériel,
► Ne vous faites adresser vos chéquiers en envoi postal simple,
► N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion *(alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance,...)*

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SECURITE

- ADOPTEZ LE BON REFLEXE

- SIGNALEZ TOUTE SITUATION OU PRESENCE SUSPECTE A LA GENDARMERIE

(Tél.: n° **17** ou celui de votre brigade de gendarmerie)

Brigade de CHINON ..... 02.47.93.57.80.

Brigade d'AVOINE ..... 02.47.98.17.30.

Brigade d'AZAY LE RIDEAU ..... 02.47.45.63.00.

Brigade de BOURGUEIL ..... 02.47.97.21.40.

Brigade de LANGEAIS ..... 02.47.96.17.50.

Brigade de L'ILE BOUCHARD ..... 02.47.97.22.80.

Brigade de RICHELIEU ..... 02.47.93.63.20.

Brigade de STE MAURE DE TOURAINE ....02.47.72.35.60.

Pompiers : …….. 18 ou 112 sur portable

La Gendarmerie Nationale envisage d'effectuer des réunions en vue de sensibiliser les personnes âgées contre certains agissements perpétrés à leur encontre (démarchage à domicile, vente forcée, escroquerie, vol par ruse, faux policiers, faux agents des eaux ou de l'ERDF, agressions, comment détecter les repérages de personnes mal intentionnées etc …)

Cette sensibilisation sera réalisée par du personnel de la Gendarmerie.

Un DVD d'une mise en situation sera projeté au cours de cette réunion et des brochures seront mises à votre disposition (dans la limite des stocks disponibles)

Un échange de question réponse sera possible.

Réunion prévue
le jeudi 20 janvier 2011 à 15 h 00
à la salle des fêtes de Richelieu

14 ème Marché Fermier – Marché Gourmet 2010

Chacun aura apprécié la réussite de cette 14e fête de l'automne à Chaveignes. Et cette année encore, pas moins d'une soixantaine d'exposants nous ont ravis avec leurs produits variés et de qualité. Une véritable farandole de senteurs, de saveurs et de couleurs s'élevait de notre bourg ou se mêlaient la bernache et les châtaignes, le miel et les épices, le safran, les magrets et le foie gras, les andouillettes, les pains et les fouaces d'autrefois, les fromages, le cresson, les gélines de Touraine, l'huile, les légumes frais, le jus de pomme...

Il revint aux chefs cuisiniers de la Résidence du Plessis le privilège de révéler, à partir des produits frais du marché, de savoureux plats pour le plus grand plaisir des palais. Croque-monsieur et gâteau au chocolat furent préparés et dégustés avec les enfants, soupe de cresson, purée de légumes, foie gras poêlé, lapin préparé de trois façons différentes et émulsion au citron furent des plus appréciés.

Une nouveauté musicale, cette année : la fanfare des "Rolliacus Banda" de Rouillé déambula avec enthousiasme tout au long du marché.

Venus nombreux, les enfants du canton ont dans la cour du Presbytère, présenté leurs cucurbitacées aux formes et couleurs étonnantes. Des récompenses remises pour la participation de nos petits jardiniers et le concours de la plus grosse citrouille fut suivi d'un lâcher de ballon toujours aussi magique !

Une journée ainsi fort bien remplie, pleine d'entrain et de bonne humeur.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Jean MERE notre conteur et guide, qui sait si bien nous parler des produits du terroir et rendre hommage à tous nos exposants pour la qualité de leur production. Bravo aussi pour sa mise en scène réalisée avec de véritables marmites, dans lesquelles nous préparions autrefois la bonne soupe, et qui firent à nouveau danser les légumes frais !

Nous tenons à remercier le Comité des fêtes pour le repas traditionnel et convivial, toutes les associations, les bénévoles, les partenaires, les intervenants et toutes les personnes qui œuvrent à la réussite de notre marché - sans lesquels rien ne serait possible.

Aussi, l'année prochaine, venez nous rejoindre, votre présence, toutes vos idées nouvelles seront les bienvenues !

SMICTOM

L'idée de l'hypothèse la plus vraisemblable serait d'abandonner la collecte en sac et de passer à la conteneurisation. Les conteneurs seraient distribués aux foyers, le nombre de collectes étant alors réduit pour ceux qui en bénéficient de plus d'une. La mise en place devra être opérationnelle au 1er janvier 2012. Les sacs noirs seront à la charge de l'usager pour la conteneurisation. Les sacs jaunes ne seraient pas forcément collectés le même jour que les sacs noirs .

Le bilan des portes ouvertes 2010 au centre de tri affiche 600 visiteurs, soit le double de l'an passé.

Une bonne nouvelle : les résultats des appels d'offre pour la fourniture des sacs-poubelles se sont avérés en baisse assez significative.

Distribution des sacs poubelles

samedis 22 et 29 janvier 2011 de 14 h à 17 h à la salle du presbytère.

SATESE

Installations d'assainissement non collectif

Nous invitons les usagers en situation d'urgence (équivalent à la priorité 1 sur le diagnostic réalisé par le SATESE) à réhabiliter leur dispositif. Pensez à l'environnement, notamment les rejets en fossés, les odeurs pour les voisins proches.

Le « Grenelle 2 » annoncé serait susceptible de faire encore évoluer la réglementation.

La date butoir de la conformité est fixée au 31 décembre 2012. Si le propriétaire refuse le contrôle, une astreinte peut-être prononcée jusqu'à sa réalisation. A la date butoir du 31 décembre 2012, toutes les installations d'assainissement non collectif (ANC) devront avoir été contrôlées.

Qui réalise ces contrôles ? Ce sont les Spanc, les « services publics de l'assainissement non collectif ».

Pourquoi ces contrôles ? Pour lutter « contre les pollutions diffuses ». En clair, pour éviter que l'eau du bain n'aille souiller les nappes d'eau. La loi de 2006 donne 4 ans aux propriétaires pour se mettre aux normes .

A compter du 1er janvier 2011, vous ne paierez plus la redevance de traitement des matières de vidange .Le coût de traitement des matières de vidange sera facturé aux usagers lors de l'intervention des entreprises de vidanges .

Un diagnostic est obligatoire lors d'une vente d'habitation en 2011. Ce diagnostic s'ajoute aux 7 autres déjà demandés lors de transactions immobilières .il est valable 3 ans .

SIEIL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE www.sieil37.fr

Le mot du SIEIL 2011

2011 une année charnière pour le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire. Plusieurs temps forts vont en effet marquer ces douze prochains mois.
A commencer par le compteur communicant « Linky » testé dans des communes d'Indre-et-Loire en 2010 et appelé à remplacer dans quelques années les 35 millions de compteurs électriques équipant les foyers français. En 2011, Linky devrait confirmer qu'il est effectivement un outil de modernité et un facteur de progrès et d'économie pour l'usager du service public de l'énergie. Nous le souhaitons tous ! Si vous êtes concernés par l'installation LINKY, vous pouvez donner votre avis en répondant au questionnaire mis en ligne sur le site Internet du SIEIL : www.sieil37.fr.
Autre événement majeur, celui concernant la prise de la compétence « éclairage public » par le SIEIL. Les nombreux audits des communes réalisés confèrent au Syndicat une connaissance accrue du parc d'éclairage existant dans notre département. A la demande de nombreuses communes, les modifications statutaires permettant au SIEIL de disposer de cette nouvelle compétence sont en cours. L'adhésion restera au libre choix des collectivités. Le Syndicat se substituera aux communes adhérentes pour les opérations de maintenance et les travaux neufs.
Parallèlement, le SIEIL développera de nouvelles compétences dans le domaine des énergies nouvelles ou renouvelables. Au menu de cette nouvelle année, l'élaboration de projets ou d'études qui porteront notamment sur les bornes de charge électriques, le gaz naturel vert, le photovoltaïque, la micro-hydraulique, la méthanisation… Il s'agit de s'inscrire dans la nouvelle dynamique locale, notamment le plan départemental de croissance verte, et de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux.
Enfin, l'autre fait marquant, et totalement inédit, concernera l'adhésion de deux communes extra-départementales (Loir-et-Cher et Indre) à la compétence gaz du Syndicat. La modification des statuts est en cours et l'arrêté statutaire devra être cosigné par les préfets des deux départements. Ensuite, dès le transfert de la compétence, le SIEIL lancera une délégation de service public.

L'info accessible à tous

www.sieil.fr: une information complète et permanente de l'activité du SIEIL, mais aussi le téléchargement de formulaires et de l'ensemble des documents édités par le SIEIL
www.pole-energie-centre.fr : Le Pôle Energie Centre rassemble les Syndicats d'énergie de la région Centre et le service énergie du Conseil général du Loiret. C'est aussi, le nom de l'entente interdépartementale constituée entre ces Syndicats d'énergie en septembre 2009.
Les Syndicats mutualisent un certain nombre d'actions : plan de formation, consultation pour le contrôle communal…Le concept semble aujourd'hui faire tache d'huile. La Bourgogne, le Grand-Est et la Bretagne s'y intéressent notamment. Les noms « Pôle Energie » et « Pôle Energie Centre » ont été déposés à l'INPI. Leur cession est gratuite pour tous les Syndicats d'énergie.
www.energie2007.fr : toutes les informations nécessaires pour mieux comprendre le marché de l'énergie données par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)
www.energie-info.fr : toutes les informations pratiques sur vos démarches et vos droits sur le site de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), autorité administrative indépendante.

Travaux sur la commune de Chaveignes

Prévision de changer les luminaires anciens sur toute la commune de Chaveignes afin de recevoir les ampoules de la nouvelle réglementation mise en vigueur dès 2012. 70 % à la charge du SIEIL 30 % à la charge de la commune.

3 horloges à cellule photoélectrique ont été remplacées par des horloges astronomiques.

Remplacement en cours des compteurs classiques par des compteurs LINKY

Nous pensons à tous les gens qui ont eu des désagréments avec la tempête du 9 au 10 février. Nous espérons que tout est rentré dans l'ordre.

La route de la grenouillère est maintenant éclairée.

La route de Thuet a de nouveaux lampadaires.

L'avenue de la Coupure du Parc a de nouvelles illuminations.

La paroisse saint Vincent de Paul

L'axe de l'année est la « COMPASSION » avec saint Vincent de Paul, à l'occasion du 350è anniversaire de sa naissance au Ciel, le 27 septembre 2010. Compassion signifie se rendre proche des personnes qui souffrent moralement (par la solitude) ou physiquement. Fortifié par une proximité quotienne avec notre Seigneur Jésus dans la prière, Vincent de Paul a lutté contre la misère. Il a marqué profondément notre cité en instituant :

- Une communauté au service des pauvres et des malades, avec au début deux « Filles de la Charité »
- Une classe ouverte pour les enfants. C'est le début de l'école.
- Une maison de prêtres lazaristes prés de l'église Notre Dame de Richelieu. Pour que les plus pauvres entendent aussi la Bonne Nouvelle que donne Jésus-Christ.

Dans ce dynamisme,aun niveau de la paroisse, nous ferons tout notre possible : - pour une plus grande proximité auprès des personnes isolées, - en renforçant et soutenant les équipes locales pour des visites à domicile.
Pour cela, vous pouvez nous aider : nous vous serons reconnaissants, **d'être des relais**, si vous connaissez des personnes isolées ou seules, qui seraient heureuses d'avoir une visite d'un bénévole de la paroisse, ou du prêtre. Vous pouvez **contacter** Mme Deforges Hughette au 02 47 58 11 84 qui fera le lien avec la paroisse ou avec la Conférence saint Vincent de Paul. Merci beaucoup.

Voici les dates à retenir :

- La fête de Noël le 24 décembre : Messe à 19h à Richelieu avec la crèche vivante pour introduire la célébration et la Messe de minuit à 23h à la Tour saint Gelin.
- Les messes dominicales sont : 9h15 dans les villages et 11h à Richelieu. Les prochaines messes à Chaveignes, après celle du 17 octobre, sont les dimanches 30 janvier et 1er mai 2011.
- Les messes en semaines : le 1er mardi du mois à 11h15, à la maison de retraite de Richelieu ; les autres mardis à 18h30 à l'église Notre Dame de Richelieu, le mercredi à 10h dans les villages, et le vendredi à 11h à l'église Notre Dame de Richelieu.
- Les messes sont précédées de temps d'adoration eucharistique, temps où vous pouvez rencontrer le prêtre pour recevoir le sacrement de l'amour de Dieu qui pardonne des péchés.
- Les « dimanches paroissiaux », de 10h à 17h, qui sont l'occasion de se rassembler autour du Seigneur, puis fraternellement autour d'un repas et d'un thème qui nous accompagne. Les dimanches 27 mars et 29 mai 2011. Vous êtes tous invités.
- Les « messes familiales » spécialement pour les enfants qui vont être catéchisés ou qui sont catéchisés : au début du carême le dimanche 13 mars et le dimanche 19 juin 2011 pour la fête de la kemesse dans le parc.

Voici nos permanences d'accueil :

- Lundi et samedi de 10h à 12h, mercredi de 14 h à 16 h, et vendredi de 10h à 11h, à l'église de Richelieu pendant laquelle vous pouvez demander le Baptême de votre enfant, l'inscrire au Catéchisme, pour un mariage, demander une intention de Messe, demander un renseignement ...Tél : 02.47.58.10.91
- Permanence du Père Patrick Pouplin, vicaire pour le Richelais : vendredi 11h30 après la Messe du marché de 11h. Vous pouvez le rencontrer avant chaque messe également.

Lieu de vie communautaire « Presbytère de L'Ile-Bouchard, Parvis du chanoine Ségelle, 37220 L'Ile-Bouchard. Tél : 02 47 58 52 29

Pour nous contacter :

- l'adresse de la Paroisse « saint Vincent de Paul »: 2, rue Henri Proust 37120 RICHELIEU, Tél : 02.47.58.10.91
- Avec un secrétariat inter-paroissial au 02 47 58 51 03, et le courriel : secretariat@ilebouchard.com

Bonne et sainte année à tous ! Père Patrick Pouplin, vicaire pour le Richelais

Tarifs de la salle des fêtes de Chaveignes (Indre-et-Loire) en vigueur en avril 2007

Tarif A : tarif pour une journée
Tarif B : tarif pour deux journées
Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion
Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain
Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Période du 1e mai au 30 septembre	**Hab. commune**	**Hab. hors commune**
Tarif A	80.00 E	135.00 E
Tarif B	125.00 E	210.00 E
Tarif C	30.00 E	35.00 E
Tarif A + D	100.00 E	155.00 E
Tarif B + D	145.00 E	230.00 E
Tarif C + D	50.00 E	55.00 E
Tarif A + E	120.00 E	175.00 E
Tarif B + E	165.00 E	250.00 E
Tarif C + E	70.00 E	75.00 E

Période du 1e octobre au 30 avril	**Hab. commune**	**Hab. hors commune**
Tarif A	110.00 E	165.00 E
Tarif B	185.00 E	270.00 E
Tarif C	60.00 E	65.00 E
Tarif A + D	130.00 E	185.00 E
Tarif B + D	205.00 E	290.00 E
Tarif C + D	80.00 E	85.00 E
Tarif A + E	150.00 E	205.00 E
Tarif B + E	225.00 E	310.00 E
Tarif C + E	100.00 E	105.00 E

Associations ayant leur siège social à Chaveignes : 31.00 E
Associations oeuvrant en faveur de l'emploi : 31.00 E
Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet : 30.00 E
Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle : 122.00 E

Possibilité de location de vaisselle auprès du comité des fêtes

Pour tout renseignement : Tél 02 47 58 21 33 (aux heures de repas) ou 02 47 58 22 77

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg 37120 CHAVEIGNES
Téléphone : 02 47 58 16 74
Fax : 02 47 95 31 16
Adresse électronique : mairiedechaveignes37@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Lundi de 9 H 00 à 12 H 00
Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00
Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 9 H 00 à 12 H 00
Mardi de 9 H 00 à 12 H 30
Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00
Jeudi de 9 H 00 à 12 H 30
Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

BOITE AUX LETTRES

La boîte aux lettres se situe en face de la mairie, de l'autre côté de la place, contre le mur. Elle se trouve dans un groupe de boîtes, en haut à gauche. Elle est de couleur marron.

Un peu de civisme et quelques recommandations pour un meilleur quotidien

Soyons attentifs en circulant aux diverses réglementations sur nos routes, rues, chemins et autres … : vitesse, tonnage, élagage des arbres et des haies, à l'entretien de nos vieux murs et propriétés … Le brûlage des déchets est interdit comme les détritus de toutes sortes. Une déchetterie existe et des conteneurs sont mis à votre disposition. Ce service coûte cher à tout le monde autant l'utiliser au mieux et le plus souvent possible.

Par temps de neige, chacun est responsable du libre passage devant chez soi (sel et sable peuvent palier aux risques de chutes et d'accidents corporels). De même, en cas de fortes intempéries, chacun doit veiller à la libre circulation des eaux pluviales (attention aux flaques et projections …)

Evitons d'encombrer les pistes cyclables, les trottoirs, ou alors que ponctuellement, dans la mesure du possible. De nouvelles zones pour votre sécurité sont aménagées, employons les à bon escient en respectant les sens de circulation déjà parfois difficile vu l'étroitesse de certains secteurs.

Des démarcheurs contactent régulièrement par téléphone, courrier ou visite, la population. Je vous informe que nul n'est recommandé par la mairie. Toutefois, vous pouvez nous téléphoner pour tout renseignement complémentaire et éventuellement à la gendarmerie de Richelieu.

En espérant que chacun comprendra le sens de cette démarche qui n'a que le but du mieux être et vivre sur notre petite commune de Chaveignes.

La maison d'école de Chaveignes

Construite en 1862, en même temps que la mairie elle a su traverser l'histoire sans dommage.

Jour de fête le 24 juin 2010 pour les anciens élèves venus répondre présent à l'appel du matin. Pour beaucoup ce fût les grandes retrouvailles après toutes ces années passées à remplir les ardoises et à écouter la maîtresse dans le plus grand silence. Souvenirs échangés, parties de billes à la récréation, formation de petits groupes sous le préau et autour des tilleuls où les conversations allaient bon train. Après, la photo sur les marches de l'église et dans la cour du presbytère, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes pour partager un bon repas. Les souvenirs du bon vieux temps allaient bon train. Transportés plus de 70 ans en arrière pour certains, les sujets ne manquèrent pas. L'heureux festin terminé, tous devant la maison d'école pour la photo.

Ensuite, visite des locaux transformés en centre de loisirs. Dans la grande classe, émotion pour certains qui entendaient encore le bruit des crayons d'ardoises et le poêle ronfler.

Ainsi se termina cette sympathique journée, chacun étant d'accord pour une prochaine fois.